

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS



MERCREDI 13 JUILLET 2011, HOTEL DE VILLE

Direction du Développement Local et de la Promotion de la Citoyenneté

INTRODUCTION

2

- Le Département de Saint-Louis s'est doté, depuis 1992, d'un Parlement des enfants;
- Dans le cadre de la Convention de coopération décentralisée entre la ville de Lille et la ville de Saint-Louis, des relations de jumelage sont établies, depuis 2008, entre le Parlement des Enfants (PDE) et le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Lille. Cependant, le PDE connaît une certaine léthargie dans son fonctionnement due entre autres à une absence d'ancrage institutionnel, au plan communal et à une insuffisance de ressources financières pour la mise en œuvre des plans d'action.
- Consciente de l'importance de la prise en charge de la question relative à l'enfance à travers l'élaboration d'une politique intégrative, la nouvelle équipe municipale a pris l'initiative de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) qui regroupera uniquement les

OBJECTIFS DU CME

3

- Vulgariser et faire la promotion des droits de l'enfant ;
- Organiser des sessions municipales au profit des enfants ;
- Interpeller les autorités municipales sur les problèmes des enfants ;
- Développer des relations d'entraide et de solidarité envers les enfants ;
- Développer des relations de partenariat avec des structures d'appui à l'enfance.

METHODOLOGIE DE MISE EN PLACE DU CME

4

- Elaboration des documents (note d'orientation, Statuts, Règlement intérieur, autorisation parentale);
- Transmission des documents aux 20 conseils de quartier (CQ) pour avis et observations;
- Séance de restitution/validation des documents aux CQ en présence de l'Adjoint au Maire, M. THIOYE.

METHODOLOGIE DE MISE EN PLACE DU CME (suite)

5

- Transmission des documents validés aux CQ et aux Partenaires Techniques pour le choix des enfants.
- Dépouillement des listes des enfants déposés par les CQ et les Structures d'appui à l'enfance en vue de vérifier la validité des critères retenus dans les textes.

EXTRAITS DES TEXTES REGLEMENTAIRES

6

Le CME sera composé, à l'image du Conseil municipal, de 70 membres dont 60 choisis par les CQ et 10 choisis par l'AEMO, le service départemental de l'action sociale, l'ONG Claire Enfance, les Associations des Albinos, des Sourds muets, des enfants déficients intellectuels suivant les critères ci-après :

- ❑ Etre âgés entre 08 et 18 ans ;
- ❑ Etre résidant dans la commune de Saint-Louis ;
- ❑ Avoir une autorisation parentale ;
- ❑ Respect de l'approche genre au niveau des quartiers ;
- ❑ Eviter toute discrimination (scolarisés, non scolarisés, en situation d'handicap, talibés, enfants travailleurs, enfants en conflit avec la loi, ...)

Il siègera au sein de la commune de Saint-Louis.

EXTRAITS DES TEXTES REGLEMENTAIRES(suite)

7

- Les dirigeants du CME sont élus pour une durée de deux (02) ans renouvelables sauf en cas d'atteinte de l'âge de la majorité à savoir 18 ans. Toutefois, seuls les enfants âgés entre 8 et 16 ans au plus sont éligibles à un poste au sein du bureau.
- Une fois élus, les conseillers travailleront en se réunissant, une fois par bimestre avec des animateurs et des agents qui mettront leur savoir-faire à leur disposition. Dans ce cadre, le Conseil mis en place s'attellera à élaborer, avec l'aide des animateurs et autorités compétentes, les statuts et règlements intérieurs dudit conseil.

Les organes du Conseil

8

L'Assemblée Générale (AG) comprend l'ensemble des enfants choisis sur la base des critères cités à l'article 4. Elle définit les orientations générales du Conseil, délibère sur les rapports relatifs à la gestion du bureau et sur la situation morale et financière, approuve les activités de l'exercice clos et procède au renouvellement du bureau.

Elle se réunit :

- en session ordinaire d'information tous les quatre (04) mois sur convocation du bureau et
- en session ordinaire de renouvellement tous les deux (02) ans.

Les organes du Conseil (suite)

- **Le bureau** est élu pour deux (02) ans et il exécute les décisions de l'Assemblée générale. Ses membres sont rééligibles sauf en cas d'atteinte de l'âge de la majorité à savoir 18 ans.
- Il se réunit au moins une fois tous les deux (2) mois sur convocation de son (sa) président (e).

COMPOSITION DU BUREAU

10

- Un (e) Président (e)
- Un (e) vice Président (e)
- Un (e) Secrétaire général ;
- Un (e) Secrétaire général Adjoint;
- Un (e) Président (e) de la commission Communication ;
- Un (e) Président (e) de la commission Education,
culture ;

COMPOSITION du BUREAU (Suite)

11

- Un (e) Président de la commission Environnement ;
- Un (e) Président de la commission Santé et solidarité ;
- Un (e) Président (e) de la commission Sports et loisirs ;
- Un (e) Président (e) de la commission d'organisation ;
- Un (e) président (e) de commission lutte contre les violences faites aux enfants.

ACTIONS ENVISAGEES

12

- Elaboration du plan d'action annuel du CME;
- Organisation d'ateliers de renforcement de capacités des membres sur différentes thématiques.
- Jumelage avec le CME de Lille;
- Création d'une Caisse de solidarité (dons des enfants aux nécessiteux) ;
- Participation à des émissions de radio ou de télévision ;
- Célébration de la Journée Internationale des droits de l'enfant et de la journée de l'enfant africain.
- Création d'un blog dans le site de la commune pour une large diffusion des activités mais aussi faciliter le contact avec les partenaires locaux et étrangers .

13

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**



14

ANNEXE

LISTE DES ENFANTS MANDATES

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES CQ

15

Quartier	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
Goxu Mbaaj	Mayoro Fall	05 Janvier 1998 à Saint-Louis	Couna Diaw
	Ndèye Khady Mbaye	29 janvier 2001 à Saint-Louis	Cheikh Sidaty Mbaye
	Adama Gaye	01 Janvier 1998 à Saint-Louis	Khadidiatou Ndiaye
Ndar Toute	Coumba Sarr	08 Juillet 1996 à Saint-Louis	Fatou Fall
	Adama Diagne Niang	04 Janvier 1999 à Saint-Louis	Masseck Niang
	Yensarkha M.A. Ahmed	30 Avril 1997 à Saint-Louis	Mame Khary Diagne
Guet Ndar	Mbathio Diop	17 Juin 2000 à St-Louis	Sophie Ndiaye
	Malick Ndiaye	13 Janvier 1995 à St-Louis	Marie Samba Guèye
	Fatou Bèye	10 Octobre 1995 à St-Louis	Fama Sarr
Hydrobase	Penda Khadidjatou Sow	12 Novembre 2001 à St-Louis	Rabiétiou Dièye
	Ibrahima Diagne	18 Août 1999 à Saint-Louis	Ibrahima Diagne
	Pape Moussa Fall	10 Juin 1995 à Saint-Louis	Aya Fall
Nord	Mame Hawa Bamba Dia	11 Février 1998 à St-Louis	Ndèye Fatou Ndiaye
	Abdoul Aziz Fall	02 Août 1997 à St-Louis	Ndèye Aby Guèye
	Amadou Yacine Diallo	20 Décembre 1996 à St-Louis	Arame Ndiaye

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES CQ

16

Quartier	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
Sud	Ndèye Aminata Diakhaté	05 janvier 1997 à Saint-Louis	Adja Arame Kamara
	Moumar Sourang Guèye	02 Avril 1996 à Saint-Louis	Massourang Guèye
	Ndèye Ngoné Seck	01 Janvier 1997 à Saint-Louis	Mouhamadou Bamba Diakhaté
Balacoss	Abdoulaye Diop	01 Mai 1999 à Saint-Louis	Moustapha Diop
	Amy Cissé	26 Août 1995 à Saint-Louis	Astou Niang
	Awa Guèye	25 Août 1996 à Saint-Louis	Binetou Aïdara Sidibé
Darou	Yacine Guèye	01 Juin 1997 à Mbour	Fatou Guèye
	Samba Karrère	27 Août 1998 à Saint-Louis	Aby Diop
	Moustapha Boye	13 Octobre 1997 à Saint-Louis	Cheikh Ahmadou Bamba Sylla
Khor 02	Oumar Fall	10 Octobre 1994 à St-Louis	Khalifa Fall
	Lala Trawaré	03 Mars 1997 à Saint-Louis	Bounama Trawaré
	Fatou Diop		
Bango	Seydina Mouhamed Diop	31 Octobre 1998 à St-Louis	Sény Coulibaly
	Biné Fall	19 Janvier 1997 à St-Louis	Aïssa Sy
	Ramata Ba	21 Décembre 1998 à St-Louis	Marième Sow

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES CQ

17

Quartier	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
Ndiolofène Nord	Fatoumata Bâ	07 Mars 1999 à St-Louis	Mamadou Bâ Diop
	Oumou Khaïry Fall	20 Décembre 1996 à St-Louis	Ngodé Diagne
	Pape Amadou Bâ	04 Novembre 1994 à Kébémér	Amat Bâ
Ndiolofène Sud	Yaye Fatimatou Ndiaye	31 Aout 1998 à St-Louis	Ndèye Anta Diop
	Mballo Diallo	22 Juin 1999 à St-Louis	Coura Ndoye
	Awa Dia	06 Octobre 1999 à St-Louis	Amadou Dia
Médina Course/Guinaw/rail/Péthiély	Adja Aïda Dièye	20 Janvier 1996 à St-Louis	Awa Dial
	Coumba Mbodj	04 Février 1996 à St-Louis	Mamadou Mbodj
	Ndèye Aminata Diop	02 Mars 1998 à St-Louis	Oumou Sarr
Léona/HLM	Abdoulaye Sall	04 Février 2000 à St-Louis	Papa Moussa Sall
	Ndèye Awa Sow	09 Novembre 1999 à St- Louis	Ndiaye Sow
	Ndèye RoKhaya Gaye	10 Janvier 2000 à St-Louis	Ndèye Ndoumbé Touré
Diamaguène	Arama Diop	04 Janvier 1996 à St-Louis	Fatou Diop
	Mame Fanta Diémé	09 Octobre 1995 à St-Louis	Awa Kane
	Awa Coumba Fall	18 Novembre 2000 à St-Louis	Ousseynou Fall

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES

CQ

18

Quartier	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
Eaux claires Diaminar/Léona2	Adama Kane	04 Février 1999 à St- Louis	El h.Malick Kane
	Mame Madjiguène Dia	10 Mars 1998 à St-Louis	Mamadou Dia
	Mamadou Ndiaye	06 Juin 1998 à St-Louis	Babacar Ndiaye
Pikine 1	Seyni Ndiaye	03 Avril 1999 à St-Louis	Ibrahima Ndiaye
	Cheikh Gaye Diop	26 Mars 1999 à St-Louis	Mody Diop
	Souleymane Dièye	25 Juillet 1996 à St-Louis	Fatou Back
Pikine 2	Diéry Konaté	15 Mars 1997 à St-Louis	Arona Konaté
	Samba Diallo	16 Février 1999 à St-Louis	Demba Diallo
	Thiané Ndiaye	14 Mars 1999 à St-Louis	Bamby Ndiaye
Pikine 3	Anta Seck	19 Février 1999 à St- Louis	Amadou Faye
	Fatou Kiné Sow	19 Aout 1995 à St-Louis	Sadibou Sow
	Alioune Badara Ly	20 Mai 1998 à St-Louis	Fatou Sy

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES STRUCTURES D'APPUI A L'ENFANCE

19

Structure	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
AEMO	Madièye Faye	16 Février 1998 à St-Louis	El H. Cheikh Mbengue
	Mayrame Diallo	1996 à Saint-Louis	Aïssatou Sow
	Pape Babacar Diouf	06 Juin 1998 à St-Louis	Garmy Bâ
	Adja Maguette M. Guèye	14 Juin 1999 à Saint-Louis	Marème Chérif Diakhaté
Claire Enfance	Rama Fall	16 Avril 1994 à Saint-Louis	Mbaye Fall
	Mouhamadou Makhtar Ndiaye	07 Février 1998 à Saint-Louis	Ouwaysoul Khakaniou
Service Départemental Action Sociale	Ndèye Khady Guèye	27 Avril 1995 à Saint-Louis	Ndèye Maguatte Niang
	Mamadou Diop	23 Mars 1997 à Saint-Louis	Ndiaya Lô
Association des sourds muets	Djiby Diagne		

LISTE DES ENFANTS MANDATES PAR LES STRUCTURES D'APPUI A L'ENFANCE

20

Structure	Prénom (s) et Nom de l'enfant	Date et lieu de naissance	Prénom et Nom du parent/tuteur
Association pour la protection des enfants déficients intellectuels	Modou Bèye	04 Janvier 2004 à Saint-Louis	
Atelier d'Eveil Musical en Appui à l'Enfance	Benoit Vincent Kaly	07 Mars 1997 à Dakar	Octaire Baloukouné
	Ndèye Khady Dieng	12 Octobre 1998 à Saint-Louis	Marie Christine Araman